

# Droits de garde, transactions sur titres et services auxiliaires

## Dépôt<sup>1</sup>

	Valeur du dépôt en CHF (ou contre-valeur en monnaie étrangère)	Commission en % p. a.
Commission de base <sup>2</sup>	Jusqu'à 5 mio. Au-dessus de 5 jusqu'à 20 mio. Au-dessus de 20 mio.	0,35 0,30 0,20
Minimum par position/valeur	5 CHF par mois	
Ce tarif est applicable aux titres valeurs ainsi qu'aux métaux précieux et pièces de monnaie en dépôt		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Actions des banques du Credit Suisse Group</li> <li>▪ Warrants émis par le Credit Suisse avec pour sous-jacents des actions des banques du Credit Suisse Group</li> <li>▪ Obligations de caisse des banques du Credit Suisse Group</li> <li>▪ Fonds Credit Suisse Wealth Management</li> </ul>	Tarif de base supprimé, pas de minimum par position	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Actifs dans les mandats de gestion de fortune</li> <li>▪ Fonds de placement du Credit Suisse Group ouverts au public</li> <li>▪ Fonds de tiers avec convention de distribution<sup>3</sup></li> </ul>	Réduction de 25% de la commission de base et du supplément pour les valeurs étrangères déposées auprès d'autres établissements	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Produits de private equity et hedge funds</li> </ul>	Pas de minimum par position	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Traded options<sup>4</sup> et futures</li> <li>▪ Droits négociés</li> <li>▪ Documents p. ex. cédulas hypothécaires, carnets d'épargne, etc.</li> </ul>	0,60% p.a. 5 CHF par mois	
Valeurs étrangères déposées auprès d'autres établissements		Supplément de 0,15% p.a.

Le Credit Suisse se réserve le droit de facturer en plus au client les frais prélevés par des dépositaires tiers pour des valeurs de dépôt spéciales comme les American Depository Receipts (ADR), les Global Depository Receipts (GDR), les titres exotiques, les valeurs sentimentales, etc.

Pour les dépôts impliquant une charge de travail supplémentaire (p. ex. dépôts d'usufruit, dépôts bloqués, dépôts de cautionnement, etc. ou dépôts requérant un travail de gestion plus important), la banque peut appliquer des frais plus élevés.

## Métaux précieux

Tous les métaux	0,80% p.a.
Commission minimale	100 CHF p.a.

## Envoi périodique de la correspondance bancaire<sup>1,5</sup>

Envoi périodique avec accès RET online	1500 CHF p.a.
Envoi périodique sans accès RET online	3000 CHF p.a.

Votre conseiller/conseillère vous renseignera volontiers sur les différentes possibilités d'envoi (d'hebdomadaire à annuel ou automatique).

## Compte sous numéro

Frais	3000 CHF p.a.
-------	---------------

- 1 Les frais sont calculés en CHF mensuellement sur la base de la valeur du dépôt, y compris les intérêts courus, et sont payables dans la monnaie de référence – en règle générale en fin de trimestre. Plus la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au taux standard pour les clients domiciliés en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein.
- 2 La commission de base se calcule d'après un tarif échelonné. Le taux applicable à une composante spécifique de la valeur du dépôt est calculé en fonction de la définition donnée dans ce tarif. Une commission individuelle s'applique aux services inhabituels, rares ou nécessitant un traitement supplémentaire.
- 3 Veuillez contacter votre Relationship Manager pour plus d'informations.
- 4 Valable pour les positions courtes et longues.
- 5 Les frais sont débités trimestriellement. Les dates d'expédition peuvent être modifiées à tout moment. Les frais correspondants sont adaptés pour le début du mois suivant.

# Transactions sur titres

## Actions, obligations, ETF, fonds et titres similaires – commissions de courtage<sup>6</sup>

Valeur brute par transaction en 1000 CHF (ou contre-valeur en monnaie étrangère) <sup>7</sup>	Obligations, notes et titres similaires, fonds monétaires et obligataires du Credit Suisse	Actions et ETF négociés en Suisse <sup>8</sup> , fonds en actions <sup>9</sup> du Credit Suisse, fonds monétaires et obligataires d'autres émetteurs	Actions et ETF négociés sur d'autres marchés <sup>10</sup> , fonds en actions <sup>9</sup> d'autres émetteurs, produits structurés <sup>11</sup>
	en %	en %	en %
Jusqu'à 100	0,85	1,15	1,70
Jusqu'à 250	0,75	1,00	1,50
Jusqu'à 500	0,50	0,85	1,25
Jusqu'à 1000	0,40	0,65	1,00
Plus de 1000	0,30	0,35	0,75
Commission minimale <sup>12</sup>	75 CHF	95 CHF	135 CHF

Réduction pour négoce via Credit Suisse Direct<sup>13</sup>: 40 CHF max.

Escompte pour changement de fonds parmi les fonds de gestion de patrimoine du Credit Suisse 50%

## Produits structurés et produits dérivés titrisés sur la liste de recommandations du Credit Suisse – Commission de souscription pour les transactions sur le marché primaire<sup>6</sup>

Frais Jusqu'à 2,00%<sup>14</sup>

## Allocation/exercice d'options<sup>6</sup>

Exercice de warrants couverts 0,5%; min. 100 CHF, max. 2000 CHF

6 De plus amples informations sur les frais externes, les coûts des instruments financiers et les frais prélevés sur les opérations de change sont disponibles dans l'avenant sur les coûts sur [credit-suisse.com/lstfin](http://credit-suisse.com/lstfin) ou peuvent être obtenues auprès de votre Relationship Manager.

7 Valable pour les obligations, les notes (et les titres similaires) ainsi que pour les actions, les ETF (et les titres similaires) et les produits structurés: lorsque des exécutions partielles induites par le marché sont effectuées dans un délai de 7 jours, la commission est calculée sur la base du prix du cours agrégé. Lorsque les exécutions partielles sont effectuées au-delà de 7 jours, le délai de 7 jours recommence à courir, ce qui peut entraîner des commissions plus élevées.

8 Ainsi que titres similaires (p. ex. certificats Credit Suisse, droits négociés en Suisse, warrants négociés en Suisse).

9 Fonds Portfolio, fonds de matières premières, fonds immobiliers, etc. inclus.

10 Ainsi que titres similaires (p. ex. droits négociés sur d'autres marchés, warrants négociés sur d'autres marchés).

11 Les frais ne s'appliquent qu'aux produits structurés et aux produits dérivés titrisés négociés sur le marché secondaire, produits sur mesure inclus, ainsi que, pour les transactions du marché primaire, qu'aux produits structurés et aux dérivés titrisés ne figurant pas sur la liste de recommandations du Credit Suisse.

12 Ventes = maximum 25% de la valeur brute; achat et vente de droits = max. 10% de la valeur brute.

13 Non cumulable avec l'escompte pour changement de fonds.

14 Veuillez consulter les documents de marketing pour de plus amples informations sur le taux effectif ou prendre contact avec votre Relationship Manager. Les conditions s'appliquent également aux produits sur mesure.

# Réception et livraison de titres

## Réception de titres<sup>15</sup>

Réception franco de paiement	Gratuit
Réception contre paiement	200 CHF <sup>16</sup>
Dépôt de métaux précieux	Min. 325 CHF <sup>17</sup>

## Livraison<sup>15, 18</sup>

### Livraison comptable de titres admis au clearing

Transfert vers des banques du Credit Suisse Group et au sein du Credit Suisse	Gratuit
Livraison franco de paiement <sup>19</sup>	
▪ Produits de placement alternatifs	155 CHF
▪ Fonds	85 CHF
▪ Autres titres	50 CHF
Livraison contre paiement	200 CHF <sup>16</sup>
Changement de banque dépositaire	120 CHF

### Livraison physique de titres<sup>20</sup>

Livraison par un tiers (chambre de compensation, dépositaire)	
Titre (clearing, AWD), y compris rapatriement	500 CHF

### Livraison depuis un – coffre-fort

Titre non admis au clearing (également cédules hypothécaires et polices d'assurance non nantées)	250 CHF
Titre admis au clearing/dépôt (en cas de conservation au coffre-fort sur demande expresse du client)	500 CHF
Titre du Credit Suisse Group (y compris impression)	250 CHF <sup>21</sup>
▪ Obligations de caisse propres	
▪ Fonds CSAM	
Livraison de métaux précieux	Min. 325 CHF <sup>17</sup>
Autres dépôts (enveloppes)	50 CHF
Polices d'assurance et cédules hypothécaires nantées	Gratuit

### Livraison au guichet

Titre, autres dépôts (enveloppes)	500 CHF
-----------------------------------	---------

## Restricted Shares (États-Unis et Canada)<sup>15</sup>

Transfert de Restricted Shares avec changement d'ayant droit économique	500 CHF
Suppression de la restriction	500 CHF

## Transfert d'actions nominatives<sup>15</sup>

Lors de la réception au dépôt	Gratuit
Action nominative du Credit Suisse Group	Gratuit

### Conservation comptable/physique

Avec demande d'inscription unique au registre des actions	50 CHF
Sans demande d'inscription unique au registre des actions	50 CHF

15 Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en sus, au taux normal applicable, pour les clients résidant en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein.

16 Sans taxe sur la valeur ajoutée.

17 En fonction du poids et de la quantité.

18 Les frais externes sont en principe inclus dans les prix, à l'exception des taxes et des éventuels frais de transfert sur certains marchés, tels que l'Espagne ou la Grèce. Les frais de livraison sont également dus en cas d'acte d'administration lié.

19 Les clients privée qui soldent leur dépôt de titres ne paient que des frais de tiers.

20 En cas de livraison express, des coûts supplémentaires peuvent être occasionnés (par exemple service de transport par courrier externe).

21 Exception: les fonds avec impression de titres différée pour lesquels le CS est la banque dépositaire et dont la livraison physique est décrite dans le règlement du fonds.

**CREDIT SUISSE (Suisse) SA**

Paradeplatz 8

CH-8001 Zurich

**credit-suisse.com**